



*A*tlas *P*aysager et *P*atrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi



YONVAL

Paysage d'aujourd'hui	p.3
Faune sauvage	p.5
Evolution des paysages	p.6
Forme urbaine et patrimoine bâti	p.7
Histoire et population.....	p.9
Patrimoine agricole	p.11
Patrimoine remarquable.....	p.11
Patrimoine religieux.....	p.12
Patrimoine public.....	p.14
Petit patrimoine.....	p.15
Fiche patrimoniale - le larris.....	p.17
Espace public.....	p.21
Couleurs et matériaux.....	p.21
Enjeux et recommandations paysagères et patrimoniales.....	p.22
Valeurisation des paysages.....	p.23
Valeurisation des entrées de village.....	p.26

P

aysages d'aujourd'hui

La commune se situe sur le plateau agricole du Vimeu au sein d'un paysage emblématique « Coteaux et marais de la Somme près de Mareuil-Caubert ». Ce plateau comprend de grandes surfaces de « plaines » crayeuses recouvertes de limon, entaillées au nord par les vallées affluentes de la Somme. Le plateau est modelé par de nombreux fonds qui prolongent le réseau des vallées avec par exemple le « fond au dessous du Mont » ou encore le « fond de Mesnil-Trois Fétus ». L'horizon est ponctué par les lisières boisées des vallées et des Monts de Caubert.

La présence des Monts de Caubert induit un patrimoine naturel remarquable comprenant :

- une zone Natura 2000 « Marais et monts de Mareuil-Caubert »
- une ZNIEFF de type 1 « Larris des monts de Caubert et cavités souterraines de Mareuil-Caubert et de Yonval »
- une ZNIEFF de type 2 « Haute et moyenne vallée de la Somme entre Croix-Fonsommes et Abbeville »

Les « Monts de Caubert » constituent un éperon crayeux adossé à la vallée de la Somme. Ils comprennent un complexe de pelouses calcicoles (larris) sur pentes d'expositions nord-est et sud-ouest, quelques bois de pente, des prairies mésophiles pâturées et des cultures. Quelques fourrés à Genévriers communs témoignent de l'utilisation pastorale ancestrale du coteau (troupeau itinérant d'ovins).

(source : MNHN)

Les grandes structures paysagères

-  Espace cultivé
-  Pâture, prairie
-  Espace urbanisé

Les composantes du paysage : valeur écologique et fonction de repère

-  Espace boisé
-  Réseau de haies

Préservation du patrimoine naturel et paysager

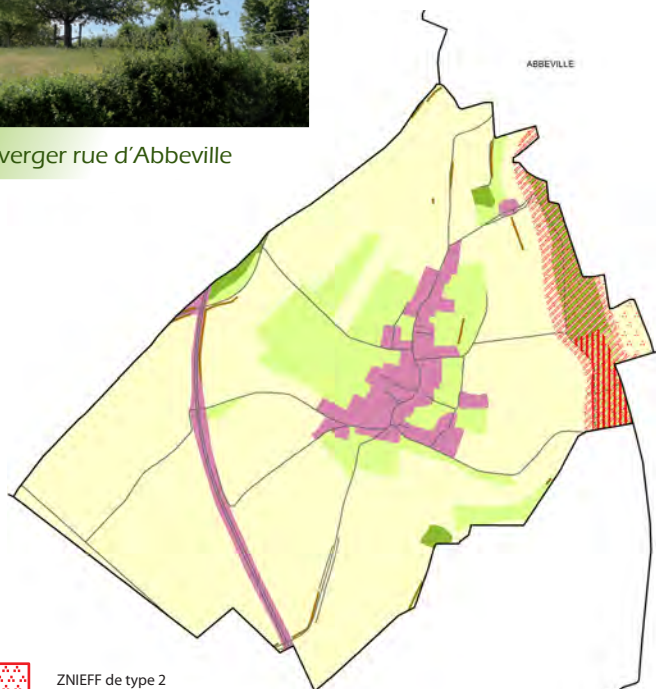
-  Natura 2000
-  ZNIEFF de type 1
-  ZNIEFF de type 2



Le plateau agricole depuis la rue des Monts

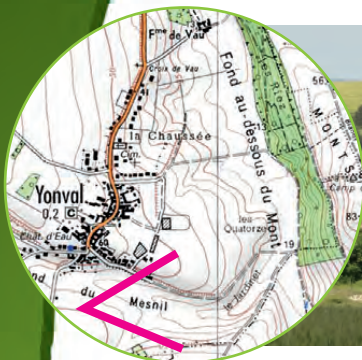


Pâture-verger rue d'Abbeville





Entrée du village depuis le sud à la hauteur de la stèle de la bataille de juin 1940.



Le larris de Yonval vu depuis le sud du village.



Vue sur le village depuis les Monts de Caubert.

104 espèces ont été recensées au gré d'inventaires communaux. Ces données ne sont pas exhaustives et tous les milieux n'ont pas été inventoriés, il reste donc des découvertes à faire sur la commune (éléments issus de l'association Picardie Nature, base de données Clicnat).

Parmi les espèces recensées, on peut noter :

35 espèces d'insectes observées entre 1979 et 2014 : calvia à 10 points et à 14 points, coccinelle à 22, 2, 4 et 7 points, coccinelle à virgules, coccinelle des saules, grande coccinelle orange, petite coccinelle orange, rhizobie des arbres, azuré bleu céleste, collier de corail, thécla de la ronce, cythérée, double-feston, noctuelle des roselières, capuchon, mégère, paon du jour, petite tortue, tircis, piéride de la rave, zygène de la filipendule, zygène diaphane, aeshne mixte, libellule écarlate, sympétrum à côtés striés, criquet de Palène, criquet des pâtures, criquet mélodieux, criquet noir-ébene, decticelle bariolée, decticelle cendrée, grande sauterelle verte.

Parmi les mammifères, ont pu être observés : murin de Daubenton, murin de Natterer, murin moustache, pipistrelle commune, taupe d'Europe, lapin de garenne, lièvre commun, chevreuil, mulot sylvestre.

56 espèces d'oiseaux ont pu être observées de manière récurrente ou ponctuelle entre 2002 et 2013 : buse variable, épervier d'Europe, canard colvert, cygne tuberculé, oie cendrée, vanneau huppé, bécassine des marais, pigeon biset, pigeon ramier, tourterelle des bois, faucon crécerelle, faisan de Colchide, mésange à longue queue, alouette des champs, alouette lulu, choucas des tours, geai des chênes, bruant jaune, bruant proyer, bec-croisé des sapins, bouvreuil pivoine, chardonneret élégant, grosbec casse-noyaux, linotte mélodieuse, pinson des arbres, pinson du Nord, tarin des aulnes, hirondelle de fenêtre, hirondelle de rivage, hirondelle rustique, bergeronnette grise, bergeronnette printanière, pipit farlouse, mésange bleue, mésange charbonnière, mésange nonette, accenteur mouchet, étourneau sansonnet, fauvette à tête noire, fauvette babillarde, hypolais polyglotte, locustelle tachetée, pouillot fitis, pouillot véloce, troglodyte mignon, grive fraine, grive litorne, grive mauvis, grive musicienne, merle noir, rougegorge familier, tarier pâle, grand cormoran, pic épeiche, pic vert, chouette hulotte.

1 espèce de reptile : lézard vivipare.

La commune est riche de sites où sont régulièrement recensées des chauves-souris. Toutes ces espèces sont protégées par la loi française. Les Monts de Caubert permettent l'accueil d'espèces particulières comme le lézard vivipare, des passereaux, papillons et insectes spécifiques à ces coteaux calcaires.

De par leur hauteur et leur situation près du littoral, les Monts se situent sur un axe de migration des oiseaux.

Vous pouvez contribuer à l'amélioration des connaissances de la faune sauvage de votre commune ou suivre son évolution par le biais de notre base de données en ligne : www.clicnat.fr



Pipit farlouse (Andreas Trepte)

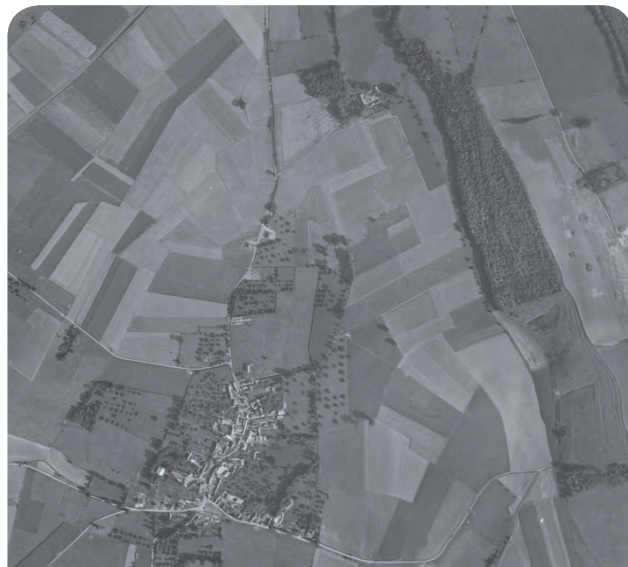


Lézard vivipare (Marek Szczepanek)



Photographie aérienne de 1939, source IGN

Les paysages de la commune ont évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées. A la fin des années 1930, le parcellaire agricole présente une mosaïque de petites parcelles non alignées. Les vergers et pâtures sont fortement présents autour de l'espace bâti. Le hameau est alors ceinturé d'un courtil : réseau de jardins et vergers à l'arrière des maisons entouré de haies. Le début des années 1970 dévoile un paysage différent où vergers, pâtures et courtils sont encore présents mais ont fortement régressé. Les parcelles agricoles sont de taille plus importante. Ces phénomènes tendent à s'accroître. Le paysage agricole actuel présente de vastes parcelles, résultat des opérations de remembrement, notamment lors de la construction de l'A28 et de l'agrandissement de la taille des exploitations. Le courtil a totalement disparu. L'urbanisation s'est fortement développée au sud et au nord le long des voies de communication.



Photographie aérienne de 1971, source IGN

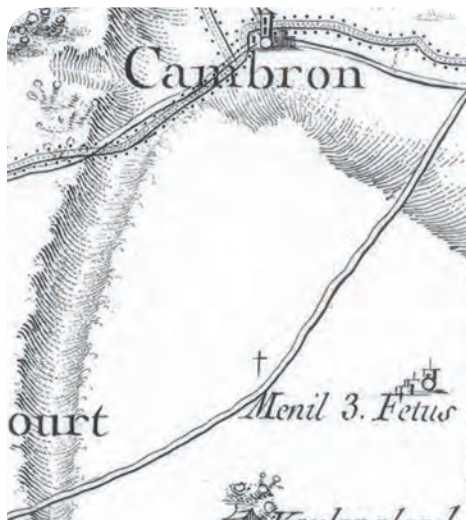


Photographie aérienne de 2013, source IGN

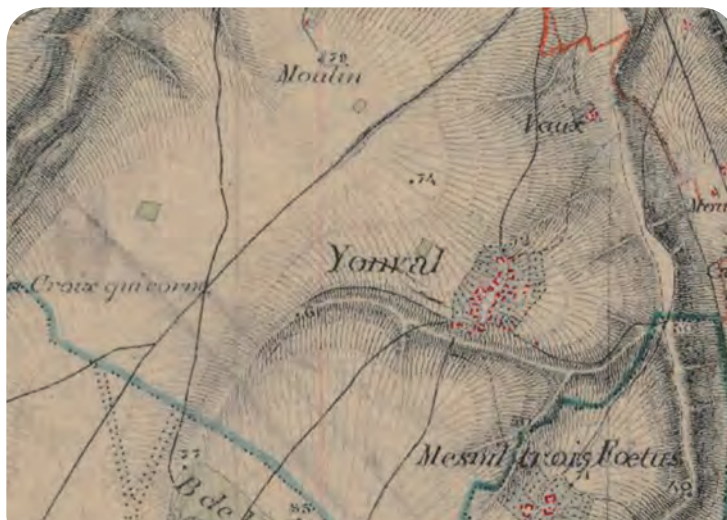
F

orme urbaine et patrimoine bâti

Yonval était un hameau de Cambron jusqu'à son indépendance en 1986. La carte du 18^e siècle n'indique aucune présence d'habitations à cet endroit. La carte d'État major (milieu du 19^e siècle) présente le bourg de Yonval ainsi que la ferme de Vaux. Le village apparaît très nettement avec ses corps de ferme autour de la rue principale et son courtil ceinturant les habitations et formant la limite avec l'espace cultivé.



Extrait de la carte Cassini datant de 1740,
source IGN



Extrait de la carte d'État major de 1866



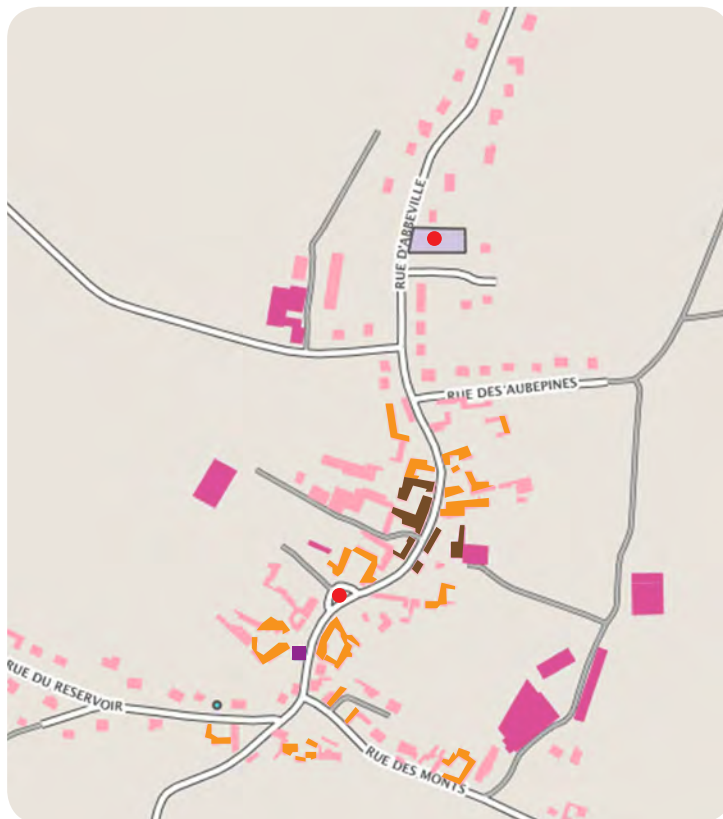
Extrait du cadastre de 1820



Extrait du cadastre de 1820

Localisation du patrimoine bâti

-  Patrimoine agricole : fermes traditionnelles picardes
-  Patrimoine agricole : fermes de la Seconde Reconstruction
-  Patrimoine public : ancienne école, actuellement mairie
-  Autres constructions contemporaines
-  Hangars
-  Patrimoine religieux : croix de chemin



Comme indiqué plus haut, jusqu'en 1986, Yonval était un hameau de la commune de Cambron. C'est en juin 1983 que les habitants du hameau sollicitent auprès du ministre de l'Intérieur, du commissaire de la République et du président du Conseil général, « l'indépendance administrative reconnue par la création de la section en commune nouvelle ».

« Nous sommes éloignés du centre de chef-lieu communal qui se trouve à 4 km. Les relations commerciales et pratiques religieuses se font à Abbeville [...]. L'écart, en plateau, isolé des communes voisines a créé – au fil des siècles – un particularisme spécial que nous voulons préserver [...]. Nous possédons un cimetière, une école, un logement d'école, et une salle qui permet d'envisager une administration indépendante. La population de quelque 200 habitants, s'accroît régulièrement et nous pouvons subvenir à toutes les charges financières [...] ». (Extrait de la lettre des habitants).

En décembre 1983, le Sous-préfet d'Abbeville confirme la recevabilité de la requête des habitants de Yonval et l'instruction du dossier selon la procédure en vigueur. En décembre 1984, les conseillers de Yonval sollicitent l'intervention du sénateur Max Lejeune dans cette affaire. En mai 1985, le député de la Somme Jacques Becq sollicite à son tour le sous-préfet d'Abbeville afin de savoir où en est la procédure. En juillet de la même année, le député-maire et conseiller général de la Somme Michel Couillet plaide la cause des habitants de Yonval auprès du préfet de Région.

« La commission syndicale créée par arrêté préfectoral en date du 9 octobre 1985 s'est réunie le 3 novembre 1985 à Yonval. Etaient présents : François Bernard, Gest Ernest, Glachant Jacqueline, Boutroy Bernard, Cadix Jean-Yves membres élus de la commission syndicale. Après examen du dossier, la commission syndicale donne un avis favorable à l'érection du hameau de Yonval en commune distincte de Cambron ».

L'arrêté préfectoral du 20 décembre 1985 entérine la décision et précise à l'article 1^{er} :

« le hameau de Yonval est érigé en commune nouvelle à compter du 1^{er} janvier 1986 ».



Stèle marquant la création de la commune

Du côté de la population...

années	1851	1872	1906	1968	1990	1999	2012
nombre d'habitants	213	212	192	135	210	212	238

Source : Archives départementales de la Somme / INSEE

La population fut à son plus haut niveau au 19^e siècle pour connaître ensuite une diminution qui tend aujourd'hui à se stabiliser avec même une augmentation sensible de la population ces dernières années. La proximité d'Abbeville et la richesse paysagère du site constituent sans nul doute des facteurs de choix dans l'installation de nouveaux habitants. Outre les pertes résultant des conflits au 20^e siècle, il faut tenir compte de la modification de la cellule familiale, de l'exode rural, de la mécanisation de l'agriculture, de l'augmentation de la taille des exploitations tout en nécessitant de moins en moins de main-d'œuvre pour analyser cette diminution. Au début du 19^e siècle, les habitants occupaient principalement des emplois de cultivateur, journalier, manouvrier, domestique, cordonnier, maréchal-ferrant. On dénombre également des bergers qui attestent de l'utilisation du larris autrefois pâturé par des moutons.

Élément spécifique : Yonval au coeur de la bataille d'Abbeville

Suite à l'échec de la 2^e attaque pour rejeter les Allemands des têtes de pont qu'ils ont établies à Abbeville, l'armée française oeuvre à la préparation d'une 3^e attaque prévue le 4 juin, en prévoyant une attaque de nuit par l'ouest afin de créer la surprise sur le camp adverse, mais leur tactique échoue. Le 15^e Régiment d'Infanterie Alpine est alors envoyé sur les monts de Caubert mais les soldats feront rapidement face aux rafales d'armes automatiques et devront fuir leur position. Au cours de la seule journée du 4 juin, le Régiment perdra 17 officiers et 250 hommes.

Une stèle du souvenir fut inaugurée le 6 juin 1998 sur le chemin entre Yonval et Bienfay.

La croix de guerre 1939-1945 avec étoile de bronze fut attribuée à la commune en novembre 1948 par le ministère de la Défense.



Stèle du souvenir

L'activité agricole marque fortement le paysage de la commune. Le cadastre de 1820 répertorie 30 fermes dans le hameau de Yonval. Aujourd'hui encore, la commune présente une densité importante de corps de ferme dont quelques uns présentent les typologies des fermes traditionnelles de la Picardie maritime : construites en torchis jusqu'au milieu du 19^e siècle, la brique sera ensuite utilisée. Le patrimoine agricole est également représenté dans les corps de ferme datant de la Seconde Reconstruction après les bombardements subis pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ces caractéristiques bien représentées dans la commune méritent d'être préservées comme témoins de l'identité locale.



Corps de ferme rue d'Abbeville



Corps de ferme rue d'Abbeville



Corps de ferme rue d'Abbeville



Corps de ferme rue d'Abbeville

Yonval ne possède pas d'église et le hameau était rattaché à la paroisse de Mautort située à Abbeville.

Mautort était une municipalité distincte au début de la Révolution. En 1791 elle fut rattachée à Abbeville.

Elle est dédiée à Saint-Sylvin.

« Sur le terrain concédé à la banlieue communale par la charte de 1184 s'élevait dans doute l'église de Mautort. On a pu reconnaître dans quelques parties les plus vieilles de cette église des restes de construction romane. » (extrait d'E.Prarond).

En 1791 les paroissiens de Yonval sont rattachés à Rouvroy et ceux de Mautort à Cambron. En 1804 l'église devint annexe de Cambron.



Eglise de Mautort, L. Gillard, 1861, coll. Macqueron



L'église de Mautort aujourd'hui

Calvaires et croix de chemin

Les calvaires témoignent des pratiques religieuses importantes au 19^e siècle et constituent aujourd'hui des éléments de repère dans le paysage de la commune. Trois croix de chemin sont présentes dans la commune : la croix de la place des Marronniers, la croix de Vaux ainsi que la Croix qui corne en tuf (cf. *Atlas paysager et patrimonial* de Toeufles).



Calvaire place des Marronniers



Croix de Vaux



Croix qui Corne (territoire de Cambron)



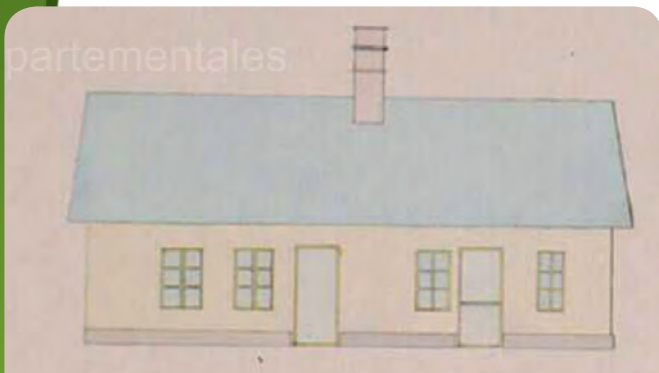
Croix de cimetière



Croix de cimetière

La mairie actuelle se situe dans l'ancienne école du village. Celle-ci, ainsi que le logement de l'instituteur, fut construite à la fin du 19^e siècle.

La notice du plan de l'école mixte de Yonval datant de la 2^e moitié du 19^e siècle indique ceci :
« Cette école fut bâtie il y a environ 50 ans sur un petit tertre près de la mare commune, mais à cause de sa position et du manque absolu de logement pour l'instituteur, ordre fut donné par M.L'Inspecteur pour la construire ailleurs. Les habitants ayant prêté tous leurs concours, après s'être consultés, l'école fut démolie et transportée sur la place publique où ils l'ont élevée à leur idée et de leurs propres mains, et ajouté le logement qui existe encore aujourd'hui, depuis 25 ans. N'ayant pas obtenu aucun secours du conseil municipal de Cambron, les habitants ont vendu pour 300 F d'arbres qui se trouvaient autour de l'ancien emplacement de la classe, et l'État leur a accordé une subvention à peu près égale. Le logement est insuffisant et inhabitable aujourd'hui à cause de l'humidité et de la vermine qui pullule, en outre la pièce qui fait suite à la chambre est si restreinte qu'il est impossible d'y rien mettre autre chose que du combustible que l'on ne peut loger dans le grenier qui menace ruines. Il n'y a ni cour ni jardin ».



Plan de l'ancienne école, 1878, AD 80



L'ancienne école, actuellement mairie

La commune présente quelques témoignages des usages passés.

La mare : une seule mare publique figure sur le cadastre de 1820. Aujourd'hui comblée, l'espace a été transformé en place publique dédiée à l'érection de la commune de Yonval.



La mare du village sur le cadastre de 1820



La place du 1^{er} janvier 1986

Le moulin à vent : les villages des plateaux étaient en grande majorité dotés de moulins à vent pour l'huile et la farine. Les cartes anciennes n'indiquent pas de présence de moulin à Yonval même, mais seulement à Cambron. C'est à partir du milieu du 19^e siècle que la présence d'un moulin est avérée.

Le vent fut avec l'eau la première source d'énergie exploitée par l'homme. Le moulin à vent est d'abord apparu en Orient et fut exploité en Perse pour l'irrigation dès l'an 600 avant J.C. Cette invention se généralise ensuite en Europe à partir du 12^e siècle dans les zones les plus favorables aux vents, et elle connaît un certain succès, en particulier auprès des meuniers qui s'en servent pour la fabrication des farines.

Les meuniers

1836

Pierre-Honoré RIQUIER, meunier à Gouy (alors hameau de Cambron)

1851

Auguste BOULNOIS, meunier à Yonval
Théodore FERU, meunier à Cambron
Théophile FERU, son frère, même profession
Wulfrane FERU, son frère, même profession
Caroline FERU, leur sœur vivant du travail de ses frères

1872

Charles FLET, meunier à Yonval
Georges FERU, meunier à Yonval
Caroline FERU, veuve DUPONT, mère de Georges
Prosper FERU, garçon meunier, frère de Georges
Céline FERU, fille de Georges

1881

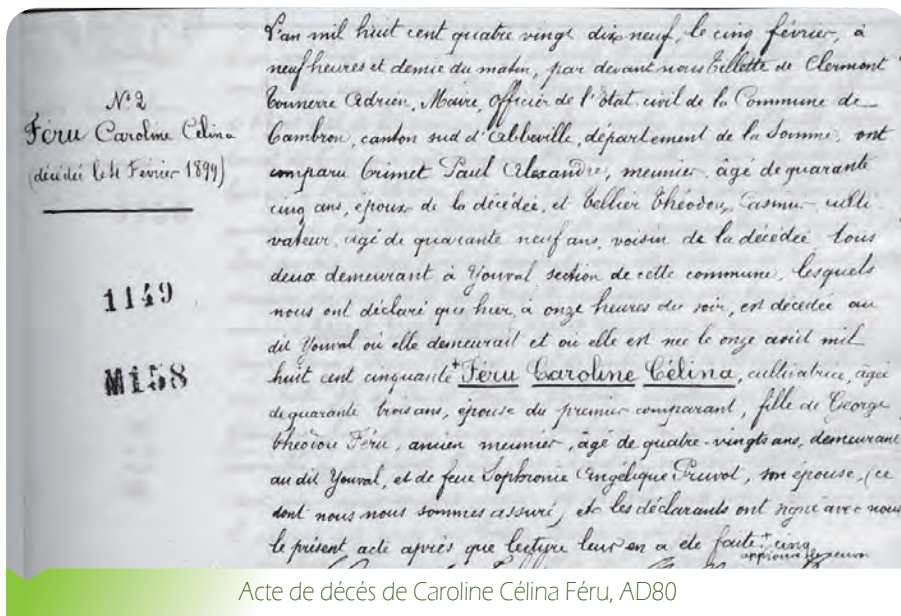
Théodore FERU, meunier à Yonval
Angélique PRUVOST, sa femme
Céline FERU, sa fille

1906

Paul CRIMET, fermier à Yonval

En 1906, il n'y a plus de meunier à Yonval et il n'y en aura plus ensuite.

Paul CRIMET a eu pour première femme Caroline Céline FERU décédée en 1899 avec qui il a eu 4 garçons, Georges, Paul, Gaston et Gabriel. Il était le dernier meunier jusqu'au décès de sa première femme. Il s'est remarié avec Noémie Vimier. Caroline Céline Féru et Paul Crimet sont enterrés ensemble au cimetière de Yonval.



Le larris



Larris, terme picard pour qualifier « une pelouse consacrée au pacage des troupeaux sur un versant calcaire au relief marqué que ni la forêt ni le sol n'ont pu conquérir ».

(Atlas des paysages de la Somme)

Ces sites étaient parcourus et entretenus pendant des siècles par des troupeaux itinérants de moutons, guidés par un berger. Les recensements de la population de Yonval indiquent régulièrement des bergers dans les métiers exercés dès le milieu du 19^e siècle.

Dans la première moitié du 20^e siècle, le contexte économique et les mutations agricoles ont conduit à l'abandon progressif de ces maigres et arides pâturages provoquant ainsi la disparition de plus de 95 % des larris sous les broussailles, les bois et les plantations. Le larris de Yonval a été pâturé par des ovins jusqu'à la fin des années 1960, puis encore quelques années par des bovins.



Le larris « Les Riez » sur le cadastre de 1820

Grâce à un abandon relativement récent du pâturage et sans doute aussi par l'action des lapins, le larris a pu garder un bon état de conservation.

Jaunie dès les premières sécheresses de l'été, la végétation rase des larris "explose" véritablement au printemps. Dès le mois d'avril et surtout en mai et juin, une grande variété de plantes égaye le coteau de couleurs et senteurs variées : anémones, pulsatilles, plantes aromatiques (thym, origan) et plusieurs espèces d'orchidées sauvages). Adaptées à des conditions de vie très difficiles (craie affleurante, fort ensoleillement, sols pauvres, pente...), nombre de ces plantes aux affinités plutôt méridionales atteignent ici leurs limites nord de répartition et sont souvent rares en Picardie.

Les larris comptent également une faune tout aussi originale et variée, marquée par une grande diversité d'insectes : papillons, criquets, sauterelles, bourdons,...



Le larris en 1937



Le larris en 1958

info +

Des recensements dans les années 1980 indiquent que d'autres espèces d'orchidées étaient présentes (Frelon, Mouche, Moris,...) ainsi que des variétés de champignons.

Intérêts écologiques

Habitats naturels

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur sols calcaires : ces végétations pionnières peuvent accueillir des espèces remarquables et menacées.

Un ourlet dense dit à Brachypode se développe sur la majorité du site faute d'entretien. Des fourrés à Genévrier sont également présents mais leur densité conduira à long terme à leur disparition (impossibilité pour les jeunes pieds de se développer).

Flore

Parmi les espèces floristiques d'intérêt patrimonial récemment observées :

- la Gentiannelle d'Allemagne qui donne à la Région une responsabilité élevée quant à sa préservation
- la Chlore perfoliée
- l'Orchis bouc



Gentiannelle d'Allemagne
(Peter Haas)



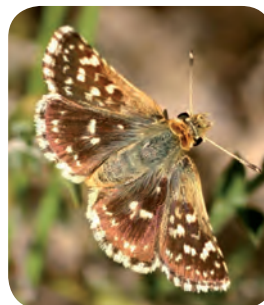
Chlore perfoliée
(Original)



Orchis bouc
(Didier Descouens)

Faune

Plusieurs espèces de papillons d'intérêt patrimonial ont été observées sur le larris. La plus remarquable est l'Hespérie de la sanguisorbe (photo de gauche © Entomar) considérée comme vulnérable en Picardie. Elle est strictement inféodée aux pelouses calcicoles où se développe la Pimprenelle. Un Zygène de groupe minos / purpuralis (photo de droite © R. Burkard) a été observé, espèce également inféodée aux pelouses calcicoles et très peu fréquente à l'échelle régionale.



De part sa petite superficie, la commune possède peu d'espaces publics. On compte la place du 1^{er} janvier 1986 située sur l'ancienne mare aménagée en espace vert et en stationnement, ainsi que la place des Marronniers également aménagée en espace vert et abritant une croix en fer forgé.

Les accotements enherbés et fleuris participent au cadre de vie de qualité et permettent de préserver l'identité rurale de la commune grâce à une intervention discrète sur cet espace public.

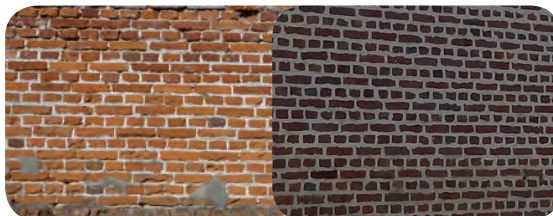
Quelques chemins permettent de parcourir le territoire de la commune en profitant des points de vue sur le larris.



La place des Marronniers

Couleurs et matériaux

Le bâti traditionnel lié à l'activité agricole était construit avec les matériaux locaux : pan de bois et torchis essentiellement mais dont il reste peu d'exemples dans la commune. La brique s'est ensuite répandue à partir du 19^e siècle. Les fermes de la Seconde Reconstruction sont essentiellement édifiées en brique et en béton. Les toitures colorent le cadre de vie : elles se présentent traditionnellement sous la forme de tuiles picardes de couleur rouge-orangée pour les plus anciennes, ou d'ardoises pour les édifices les plus remarquables.



E njeux et recommandations paysagères et patrimoniales

- Valorisation des entrées de village soumises à la pression urbaine.
- Préservation du larris pour sa valeur culturelle, paysagère et écologique.
- Maintien des points de vue paysagers, notamment sur le larris.
- Préservation et valorisation du patrimoine traditionnel rural.
- Valorisation des espaces publics avec le maintien de l'identité rurale du village.
- Maintien des sentiers de promenade autour et dans le village.

Valorisation d'une boucle de randonnées

Un parcours de découverte sur les larris.

Situation existante

Aujourd'hui les larris des Monts de Caubert sont desservis par un itinéraire de randonnées dit des « trois Fétus », ce circuit balisé par le Conseil départemental de la Somme passe dans sa partie nord sur la commune de Yonval. L'itinéraire est équipé de panneaux d'interprétation au niveau du sommet du Mont Caubert mais ceux-ci traitent de la bataille des Monts de Caubert et du point de vue sur Yonval et Abbeville, ils restent très laconiques au sujet des larris.



Le circuit des 3 Fétus ne valorise pas le patrimoine remarquable du larris

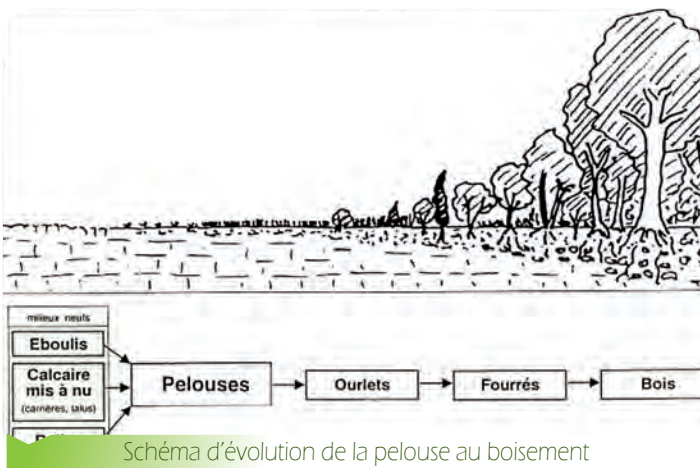


Le larris

Propositions d'actions

Mise en place d'un itinéraire de découverte sur les spécificités des coteaux calcaires, des formations végétales originales qui leur sont associées, des dynamiques végétales en présence (de la pelouse au boisement), de l'histoire socio-culturelle du site et de sa flore très spécifique.

Découverte des différents stades d'évolution de la pelouse vers la forêt ou la menace de fermeture du larris.



Pelouse calcicole et genévriers

Pelouse à genévriers

Le genévrier commun ou *Juniperus communis* est le seul conifère indigène de notre région. Petit arbuste typique des pâturages extensifs des coteaux, le genévrier s'est développé car il est peu appétant pour les ovins.

Le genévrier permet l'élaboration du genièvre, une eau-de-vie proche du gin britannique que l'on parfume comme cette dernière à l'aide de ces baies. Les baies de genévrier parfument les plats, sont utilisées en infusion. Certains genévriers ont des fruits, d'autres non. Les fleurs mâles se développent sur certains genévriers, tandis que les fleurs femelles qui se transforment en fruits s'épanouissent sur d'autres pieds. On dit que c'est un arbuste dioïque.



Genévrier commun

Ourlets, fourrés

La pelouse évolue naturellement vers un stade arbustif puis de façon ultime vers le stade boisé.



Prunellier



Eglantier



Troène commun

Découverte des aspects socio-culturels des larris le pastoralisme en Picardie Maritime

Au début du 19^e siècle Yonval compte plusieurs bergers dans sa population qui surveillent les troupeaux menés en pâturage sur le larris.

La production de la laine constitue un fleuron de l'industrie régionale, Amiens et Abbeville sont d'importants centres drapiers dès le 12^e siècle. Au début du 20^e siècle, 90 % de la laine peignée française est produite dans le nord de la France.



Pâturage actuel sur le larris d'Hangest (© CENP) R. Monnehay

Mise en place d'un parcours d'interprétation du patrimoine

Ce parcours pourrait être approprié dans un premier temps dans le cadre de travaux pédagogiques en association avec les écoles et les associations locales.

Une mise en perspective de la richesse patrimoniale des larris pourrait aboutir dans un second temps à la réalisation d'un livret de découverte à l'intention des visiteurs, voire à l'installation de panneaux pédagogiques in situ.

Le panneau d'accueil du public

Il s'agira en premier lieu de présenter aux visiteurs l'originalité du site et de susciter leur curiosité, tout en insistant sur la fragilité et le respect du milieu.

Le panneau d'interprétation

La mise en œuvre de panneaux in situ doit se faire de façon ciblée afin de ne pas porter préjudice à la qualité des lieux.



Panneau d'accueil des coteaux calcaires de Wavrans



Panneau d'interprétation des marais de la Marque (59)



Exemple d'illustrations



Panneau d'interprétation de l'étang du Méjean (34)

V

valorisation des entrées de village

Situation existante

Entrée de commune nord en venant d'Abbeville.

Cette entrée est marquée par la présence de haies d'ifs taillés qui accueillent de façon qualitative le visiteur, l'idée étant de reprendre ce principe en l'associant à des massifs fleuris pour les deux entrées majeures du village.

Propositions d'actions

Marquer, par le fleurissement des seuils communaux, les entrées de village avec un aménagement simple qui valorise l'identité rurale.



Simulation entrée rue d'Abbeville



Simulation entrée depuis Bienfay

Choix d'une palette végétale pour accompagner l'identité verte et rurale communale

Bandes-fleuries : planter chaque espèce par taches de plusieurs mètres carrés.



Achillée



Leucanthème



Coréopsis



Valériane



Graminées



Hémérocailles

Engager des actions soutenables et durables

Un fleurissement pérenne et trans-saisonnier : l'objectif est de marquer les entrées de village par un fleurissement à base de vivaces qui évoque la flore champêtre.

Le principe est de planter des vivaces pérennes qui ne nécessiteront pas un renouvellement chaque année, associées à des persistants (l'if notamment). L'entretien est limité à une taille des ifs et un simple fauchage des vivaces à l'automne. Un désherbage régulier sera à prévoir les premières années le temps que les vivaces s'implantent (action limitée par un paillage en écorce ou fibres végétales), en évitant le désherbage chimique et en privilégiant une gestion différenciée des espaces verts.

Intervention sur les autres espaces publics : identifier les espaces stratégiques communaux par une densité de fleurissement ponctuelle et trouver la bonne échelle en créant des massifs de vivaces par taches de 3 à 4 m² de la même espèce en prenant soin de bien étager le massif.

Choix de la palette végétale

Le choix dominant se portera vers des plantes vivaces champêtres, cependant l'association avec des persistants souvent exogènes sera nécessaire afin d'animer les massifs en hiver et de diversifier les formes et les volumes.

Vivaces champêtres : *Centranthus ruber* (valériane), *Nepeta mussini*, *Coreopsis verticillata*, *Aster pringlei* 'Monte Cristo', *Helianthus decapetalus*, *Coreopsis verticillata*, *Solidago virgaurea* (verge d'or), *Iris germanica*, *Lysimachia punctata*, *Cheiranthus cheiri* (giroflée), *Achillea millefolium*, *Chrysanthemum leucanthemum* (Marguerite), *Géranium endressii*,...

Vivaces plus sophistiquées : *Anemona japonica*, *sedum spectabile*, *Rudbeckia fulgida*, *Lavatera olbia*,...

Graminées : le choix de graminées aux formes simples rappelant les espèces champêtres est à privilégier, elles permettent d'alléger et diversifier les massifs, elles sont décoratives en automne et en hiver avec leur feuillage coloré. *Pennisetum compressum*, *Pennisetum orientale*, *Stipa tenuifolia*, *Deschampsia flexuosa*,...

Bulbes : *Narcissus poeticus*, tulipes *sprengeri* (sp botanique), *Galanthus nivalis* (perce-neige),...

Qu'est-ce le Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « Parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Le Parc naturel régional a 5 grandes missions :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager de façon à maintenir la richesse écologique des milieux, à préserver ses ressources naturelles et à valoriser ses patrimoines.
- L'aménagement durable du territoire pour mettre en œuvre des projets dans le respect de l'environnement.
- Le développement économique et social pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement.
- L'accueil, l'éducation et l'information pour favoriser le contact de ses habitants avec la nature et inciter ses visiteurs à découvrir son patrimoine.
- L'expérimentation pour contribuer à des initiatives nouvelles pouvant servir à d'autres territoires.

Baie de Somme 3 Vallées est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel régional regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, l'on crée, l'on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.

Crédits photos

Baie de Somme 3 Vallées / Bibliothèque municipale d'Abbeville / Archives départementales de la Somme
IGN / BOCAGE Agence de paysage / Picardie nature / CENP / MNHN / *Histoire de l'abbeillois rural*, G.Devismes, 2013
La topographie historique et archéologique d'Abbeville, E.Prarond, Tome3 / Circuit mémoire, la bataille d'Abbeville CCA

Remerciements à la municipalité, aux habitants du groupe de travail, à M et Mme Gest pour leur accueil et à
M Hamelin pour ses recherches.

Reproduction soumise à autorisation du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Pour plus d'infos

Télécharger le document sur www.baiedesomme3vallees.fr
renseignements : 03 22 24 40 74



Partenaires financiers



Baie de Somme 3 Vallées
Garopôle, Place de la Gare
80100 Abbeville
Tél. : 03 22 24 40 74
www.baiedesomme3vallees.fr
Décembre 2015